

# Lignes directrices à l'intention des usagers des aré纳斯 du Grand Sudbury durant la pandémie de COVID-19 – v. 2.5

Date : Le 17 février 2021

*Les lignes directrices pourraient faire l'objet de modifications.*

## Réservation

**(RÉVISÉ)** Avant d'utiliser une patinoire, un groupe d'usagers doit soumettre à la Ville du Grand Sudbury une renonciation signée pour chaque participant. Ces renonciations sont exigées avec chaque nouveau contrat. De plus, chaque groupe d'usagers doit élaborer un plan de lutte contre la COVID-19 et signer le formulaire d'attestation confirmant qu'un plan est en place, avec une liste de vérification des renseignements qui doivent figurer dans le plan, ainsi qu'un engagement à respecter le plan.

## Entrée

- Les participants peuvent pénétrer dans l'immeuble au plus tôt 20 minutes avant le début de leur temps sur la patinoire.
- Les participants doivent pénétrer dans l'immeuble par l'entrée principale et suivre les enseignes jusqu'à la patinoire.
- Tous les usagers qui pénètrent dans l'immeuble sont encouragés à se désinfecter les mains avec le désinfectant pour les mains fourni dans le distributeur.
- (NOUVEAU) Tous les usagers doivent subir un dépistage actif avant leur l'entrée dans l'installation.
  - 1) Présentez-vous actuellement l'un ou l'autre de ces problèmes?
    - Fièvre
    - Toux nouvelle ou aggravée
    - Difficultés respiratoires ou souffle court
    - Mal de gorge
    - Difficulté à avaler
    - Perte du goût et de l'odorat
    - Nausées, vomissements, diarrhée, douleur abdominale
    - Congestion ou écoulement nasal (en l'absence de raison sous-jacente comme des allergies et des sécrétions post-nasales)

2) Avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours?

3) Avez-vous été en contact étroit avec une personne avec COVID (confirmer ou probable) pendant qu'il/elle/eu était malade?

Si vous avez répondu oui à au moins l'une de ces questions. N'entrez pas dans l'édifice. Retournez à la maison.

(NOUVEAU) AUCUN SPECTATEUR n'est autorisé à pénétrer dans l'aréna. Toutefois, chaque participant de moins de 18 ans qui prend part à une activité dans l'installation peut être accompagné d'UN parent ou tuteur. De plus, si vous êtes l'entraîneur de l'équipe de votre (vos) enfant(s), vous êtes considéré(e) comme étant le parent ou le tuteur. Il est interdit aux parents et aux tuteurs de flâner dans les couloirs et dans le hall d'entrée. La limite d'occupation des sièges pour les spectateurs est affichée sur les lieux. Il est obligatoire de maintenir une distance d'au moins deux (2) mètres ou six (6) pieds entre les spectateurs. Le parent ou tuteur doit immédiatement quitter l'installation une fois que le temps de réservation prend fin, à moins qu'il n'ait un jeune enfant qui a besoin d'être supervisé.

- Les participants sont tenus de porter un masque lorsqu'ils n'entreprennent pas une activité physique intense.

### **À l'intérieur de l'immeuble**

- Des vestiaires sont attribués à chaque groupe d'utilisateurs; ils sont identifiés à l'entrée.
- Les vestiaires des joueurs disposent d'enseignes / de marques pour indiquer les places à occuper pour garantir l'éloignement social. Si un autre vestiaire est requis, veuillez consulter le personnel de l'aréna.
- Les vestiaires sont disponibles tout au plus 20 minutes avant le début du temps sur la patinoire. Les utilisateurs sont priés d'arriver sur les lieux « prêts à jouer » (portant déjà l'équipement nécessaire) dans toute la mesure du possible.
- (RÉVISÉ) Les douches et les salles de toilettes dans les vestiaires sont disponibles, mais les participants doivent respecter la limite de 15 minutes s'ils choisissent de prendre une douche. S'il est établi que les joueurs ne peuvent pas respecter l'heure de départ de 15 minutes après la fin du temps de réservation, les douches seront interdites.

### **Entrée de la patinoire**

- Durant l'arrosage de la patinoire, les participants qui attendent de se lancer sur la patinoire ne devraient pas se rassembler à l'entrée de celle-ci. Les participants sont priés de respecter les exigences en matière d'éloignement physique et d'attendre dans leur vestiaire ou dans l'espace à l'extérieur des vestiaires jusqu'à ce qu'ils puissent s'aventurer en toute sécurité sur la patinoire.

### **Sur la patinoire**

- (RÉVISÉ) Un maximum de 40 personnes sont autorisées sur la patinoire, participants et entraîneurs y compris. Ce nombre comprend les joueurs et les entraîneurs sur le banc.
- Les matches, les mêlées et les activités des ligues de sport amateurs et récréatives peuvent reprendre pourvu que l'on n'autorise aucun contact physique prolongé ou délibéré entre les joueurs ou que l'on apporte des modifications aux activités afin d'éviter tout contact physique.
- Durant les séances d'entraînement sur la patinoire, les patineurs artistiques, les participants aux écoles de hockey et toutes les personnes aiguisant leurs compétences doivent respecter les exigences en matière d'éloignement physique.
- Chaque ligue ou école peut compter un maximum de 50 participants. Si une ligue a plus de 50 participants, elle peut se diviser en plus petits groupes de 50 participants ou moins. Les joueurs ne sont pas autorisés à jouer contre des athlètes qui ne font pas partie de leur ligue ou groupe.
- Les activités de nombreux groupes sont réglementées ou autorisées par un organe directeur provincial ou national. Ces groupes doivent respecter toutes les lignes directrices élaborées par ces organes pour leur

retour sur la patinoire (p. ex., Ontario Hockey Federation, Skate Ontario, Hockey Canada, Ringuette Ontario, etc.).

- Les exercices d'entraînement doivent respecter les lignes directrices en matière d'éloignement physique. Seuls les exercices sans contact sont autorisés.
- Les participants et les entraîneurs doivent porter leurs gants et leur équipement en tout temps. Une seule personne désignée doit ramasser les rondelles et tout autre matériel d'entraînement à la fin de la séance.
- Il est interdit aux participants de partager leurs bouteilles d'eau.
- Il est strictement interdit de cracher et de se vider le nez dans l'installation et sur la patinoire.
- Les bancs des joueurs sont disponibles et des places assises additionnelles seront mises à la disposition des groupes, si besoin est, pour maintenir l'éloignement physique entre les participants.
- Une seule personne à la fois peut pénétrer dans la loge du marqueur. Le personnel de l'aréna procurera un vaporisateur de désinfectant et des serviettes de papier. Si la personne ayant loué la patinoire choisit d'utiliser l'horloge d'affichage, elle doit désinfecter les boutons de contrôle avant et après son utilisation.

### **Sortie de la patinoire et de l'immeuble**

- À la fin de leur temps sur la patinoire, les participants doivent quitter la patinoire immédiatement en file indienne et retourner dans leur vestiaire désigné.
- Les participants doivent quitter l'immeuble par la porte désignée de la patinoire dans les 20 minutes suivant la fin de leur temps sur la patinoire.
- Un distributeur de désinfectant pour les mains est installé à chaque sortie.

### **Protocoles de sécurité**

- Les vestiaires sont nettoyés / désinfectés entre chaque réservation.
- Si une école ou un lieu de travail a renvoyé à la maison l'un de vos participants / joueurs ou a indiqué que le participant / joueur doit s'isoler en raison d'un contact étroit avec un cas confirmé ou soupçonné de COVID-19 ou de la fermeture d'une école ou d'un lieu de travail, il est INTERDIT au participant / joueur de participer à une activité de loisir jusqu'à l'échéance de la période d'isolement de 14 jours ou jusqu'à ce qu'il obtienne des RÉSULTATS NÉGATIFS à un test de dépistage de la COVID-19 et qu'il ne présente aucun symptôme.
- Si un usager obtient des résultats positifs à un test de dépistage de la COVID-19 (qu'il s'agisse d'un joueur, d'un entraîneur, d'un gestionnaire, d'un parent qui a fréquenté l'aréna, etc.), il FAUT le signaler immédiatement au gestionnaire des arénas!
- Veuillez noter que nous procédons régulièrement à la désinfection de tous les autres espaces dans l'aréna. Les salles de toilettes sont désinfectées quatre fois par jour.
- Lavez-vous les mains. Pratiquez l'éloignement physique. Ne partagez pas l'équipement.
- Tous les usagers sont tenus de respecter les limites d'occupation précisées ci-dessus.
- Pour garantir que nos installations demeurent ouvertes et sécuritaires, veuillez observer toutes les règles présentées.
- Tolérance zéro! Tout défaut de respecter les lignes directrices et les politiques pourrait donner lieu à une expulsion immédiate de l'installation et à une révocation de tout privilège futur de réserver les lieux. La Ville du Grand Sudbury pourrait aussi annuler les réservations futures sans accorder de remboursement.